



Père décédé remarié pas prevenu

Par **toune50**, le **23/09/2008 à 21:02**

Bonjour ou plutot bonsoir.Voila je m'adresse a vous car j'ai grandi loing de mon père suite a un divorce douloureux!!!Et j'ai appris tres recement qu'il etait decede depuis le premier avril 2008 et qu'il etait remarié depuis 1999.qu'il ne souhaitais pas rester marier et que sa femme refusais le divorce.voila pour les grandes lignes.rnMa question etait que puije faire pour pouvoir recuperer des photo des vetement une chaine une gourmette un souvenir quoi.Sachant qu'il n'avait pas laisser de testament et que il n'avait rien de valeur.Qu'elle a dit avoir fait une recherche dans l'interet des famille mais en 6 mois il aurait pu me retrouver???.rnAidez moi que faire vous etes mon seule espoir..rnMerci a tout ceux qui pourront m'aider

Par **Visiteur**, le **24/09/2008 à 17:40**

S'il ne s'agit que d'objet sans grande valeur, autre que sentimentale, je pense que votre seule solution consiste à vous entendre avec sa veuve, qui pourrait vous céder quelques souvenir...